

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n°AP24/172 en date du 11 décembre 2024, une **enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers**. Cette procédure a pour objet de permettre d'ouvrir à l'urbanisation la zone 3AU située sur le secteur de la Gare. Cette modification implique des évolutions de règlement écrit et graphique ainsi que la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale PACA n° CU-2023APACA40/3494 du 07/09/2023.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 7 janvier 2025 au 7 février 2025 inclus (soit 32 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville de Hyères-les-Palmiers, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur, Monsieur Olivier LUC, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon :

- par courrier, jusqu'au 7 février 2025 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, Hôtel de ville de Hyères-les-Palmiers, 12 avenue Joseph Clotis, BP 709 – 83412 HYERES CEDEX)
- par voie électronique jusqu'au 7 février 2025, 16h30, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr en précisant en objet « Modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers ».

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la commune de Hyères-les-Palmiers (www.hyeres.fr).

Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Céline LOUIS, Service Planification Urbaine – Métropole Toulon Provence Méditerranée – tél : 0494004614.

Le Commissaire-Enquêteur recevra par courriel les observations du public les jours suivants en Mairie de Hyères-les-Palmiers :

- le mardi 7 janvier 2025 de 9H à 12H,
- le mercredi 15 janvier 2025 de 14H 00 à 16H30,
- le jeudi 23 janvier 2025 de 9H à 12H,
- le vendredi 23 janvier 2025 de 14H à 16H30,
- le vendredi 31 janvier 2025 de 14H 00 à 16H30.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de Hyères-les-Palmiers pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la commune de Hyères-les-Palmiers.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

Mairie principale – Commune de Hyères – le 19/12/2024



De: "Christian Liegeois"
À: "Ibtissam MIHOUB"
Date: 19/12/2024 08:00
Objet: Fwd:

Bonjour

affichage ok mairie des Salins et de l'Aiguade.



Cordialement



Pièces jointes:

Fichier: [Pas de sujet.eml](#) Taille: 299k Type de contenu: message/rfc822

De: "Karine ROBERT
À: service.aménagement@mairie-hyeres.com
Date: 20/12/2024 10:43
Objet: Affichages Avis d enquête publique

Bonjour,

Vous trouverez en pièces jointes les 2 affiches Avis d enquête publique à l'entrée des écoles :

Guynemer Maternelle (celle qui a les aimants noir)

Guynemer Élémentaire

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d année

Bien cordialement,
Karine ROBERT du Service Éducation Jeunesse

Pièces jointes:

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme
de Hyères-les-Palmiers

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n° AP24/172 en date du 11 décembre 2024, une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers. Cette procédure a pour objet de permettre d'ouvrir à l'urbanisation la zone 3AU située sur le secteur de la Gare. Cette modification implique des évolutions de zonage écrit et graphique ainsi que la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale PACA n° CU-2023APACA403494 du 07/09/2023.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition du public, aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 7 janvier 2025 au 7 février 2025 inclus (soit 32 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville de Hyères-les-Palmiers, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur, Monsieur Olivier UCC, Maire et par le Tribunal Administratif de Toulon.

Le dossier sera disponible jusqu'au 7 février 2025 (soit le jour de la clôture de la consultation) au siège de l'enquête publique, Hôtel de ville de Hyères-les-Palmiers, 12 avenue Joseph Clois, BP 709 - 83412 HYERES CEDEX.

• par voie électronique jusqu'au 7 février 2025, 16h30 à l'adresse suivante : mlp@metropoletpm.fr en précisant en objet « Modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers ».

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la commune de Hyères-les-Palmiers (www.hyeres.fr).

Un espace dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Céline LOUIS, Service Planification Urbaine - Métropole Toulon Provence Méditerranée - tél : 0494004614.

Le Commissaire-Enquêteur recevra personnellement les

observations du public les jours suivants en Mairie de Hyères-les-Palmiers :

- le mardi 7 janvier 2025 de 9h à 12h
- le mercredi 8 janvier 2025 de 14h 00 à 16h30
- le jeudi 23 janvier 2025 de 9h à 12h
- le mercredi 29 janvier 2025 de 14h à 16h30
- le vendredi 30 janvier 2025 de 14h 00 à 16h30.

A l'expiration de la durée d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clôturer.

Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur recroquera, dans la huitaine, la responsabilité du projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole, soit rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de Hyères-les-Palmiers pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la commune de Hyères-les-Palmiers.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme
de Hyères-les-Palmiers

Monsieur le Président de la Métropole Toulon-Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n°AD24/172 en date du 11 décembre 2024, une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers. Cette procédure a pour objet de permettre d'ouvrir à l'urbanisation la zone (AU) située sur le secteur de la Gans. Cette modification implique des évolutions de règlement écrit et graphique ainsi que la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le dossier d'enquête a été mis en consultation comprenant les motivations environnementales de rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Audits Environnementaux (MACE) n°CU-2023APACAD n°34 du 07/09/2023.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles sont et seront mis à disposition du public aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 7 janvier 2025 au 7 février 2025 inclus (soit 32 jours consécutifs) à l'Hôtel de Ville de Hyères-les-Palmiers, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur M. Xavier LUC, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon :

- par courrier jusqu'au 7 février 2025 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique :
Hôtel de ville de Hyères-les-Palmiers, 12 avenue Joseph Chabot, BP 709 - 83412 HYERES CEDEX.

- par voie électronique jusqu'au 7 février 2025, 16h30, à l'adresse suivante : m.luc@metropoletpm.fr en précisant en objet « Modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers ».

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur le site internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) ou de la commune de Hyères-les-Palmiers (www.hyeres.fr).

Un avis de consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Céline LOUIS, Service Planification Urbaine - Métropole Toulon-Provence Méditerranée - 04 94 004614.

Le Commissaire-Enquêteur rap...

observations du public les jours suivants en Mairie de Hyères-les-Palmiers :

- le mardi 7 janvier 2025 de 9h à 12h.
- le mercredi 15 janvier 2025 de 14h 00 à 16h30.
- le jeudi 23 janvier 2025 de 9h à 12h.
- le mercredi 29 janvier 2025 de 14h à 16h30.
- le vendredi 7 février 2025 de 14h 00 à 16h30.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, en lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, autorisations du registre, et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de Hyères-les-Palmiers pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole (TPM) et de la commune de Hyères-les-Palmiers.

Le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

lan rga


RE: AFFICHAGE DES PANNEAUX D'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - MODIFICATION N°4 du PLU de HYERES

À partir de TONNOILLE Sacha

Date Mar 24/12/2024 10:52

À LOUIS Celine

Cc

 7 pièces jointes (3 Mo)

CDIV4061.JPG; DP8P6798.JPG; G5GA5679.JPG; HUQ85760.JPG; JMSU9594.JPG; LMOO3214.JPG; MQUZ4191.JPG

Bonjour Mme LOUIS,

Conformément à la demande, et avec des délais extrêmement courts, les 7 panneaux d'affichage d'enquete publique ont été posés ce matin.

Vous trouverez en PJ les photos de ces panneaux.

La Police Municipale qui nous lit en copie procédera alors au PV de constatation de cette pose.

Cordialement.



Sacha TONNOILLE

Direction Territoire & Proximité
Antenne d'HYERES

Sous Direction Infrastructure
Service Voie Régie / Littoral
Chef de Service Adjoint

Tél 04 94 00 78 99

Tél Service 04 94 00 78 03

















HYERES

RAPPORT N° 202412 0034

Objet :

CONSTATION D'UN AFFICHAGE
REGLEMENTAIRE CONCERNANT UN
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
RELATIF A LA MODIFICATION DU
P.L.U. A HYERES 83

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Destinataires :

- Monsieur le Maire de la commune de
HYERES 83
- Archives

RAPPORT DE CONSTATATION

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six du mois de décembre,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal THILMANY Jean-Yves,
en compagnie du Brigadier-Chef Principal BARDON Frédéric

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en
résidence à la Mairie Hyeres

En fonction à la Police Municipale de Hyeres

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de
Monsieur le Maire de Hyeres

Vu les articles 21/2°, 21-2 ; D.14-1 du Code de Procédure Pénale

Vu l'article L. 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure (CSI)

Vu l'article 78-6 du Code de Procédure Pénale

PRÉAMBULE

Le vingt six décembre deux mille vingt quatre à dix heures de
patrouille sur nos motocyclettes de service nous nous transportons sur
divers site de la commune afin de procéder à la vérification de
l'affichage réglementaire concernant l'avis d'enquête publique relative
à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères Les
Palmiers.

CONSTATATIONS - MESURES PRISES

Nous avons constaté la présence effective des affiches
réglementaires aux emplacements suivants :

- Place Massillon
- rue du Soldat Bellon (parking de la navette municipale)
- Place de l'Europe (parvis de la gare SNCF)
- Avenue Pierre Renaudel (à proximité des établissements ENEDIS)
- Passage à niveau 6
- Route de l'Almanarre (niveau établissement Pizzeria Gaetano)
- Avenue Leopold Ritondale (feux tricolores entrée Est de la ville)

Les affiches sont conformes aux dispositions réglementaires :

- Format A2 sur fond jaune
- Visibles et lisibles de la voie publiques
- mentionnant les informations obligatoires (objet, dates de l'enquête
publiques, coordonnées du commissaire enquêteur, ...)

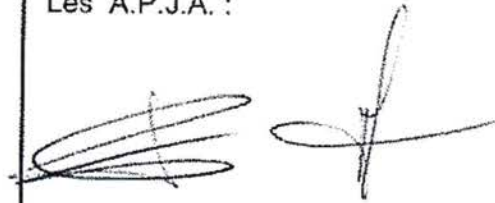
Avons effectué des prises de vue photographiques des affichages,
jointes au présent rapport.

CLÔTURE

Nous rédigeons le présent rapport, clos ce jour, pour être transmis à Monsieur Le Maire de la Ville d'Hyères sous couvert de la voie hiérarchique.

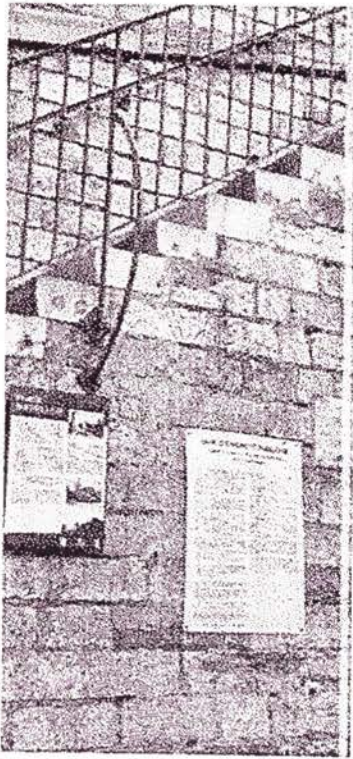
Signature du rapport N°2024 120034

Les A.P.J.A. :



Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

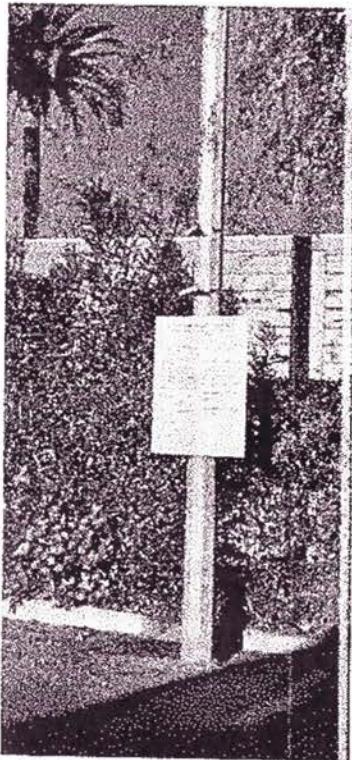
Adjoint au chef de serv.
Florian CADRE



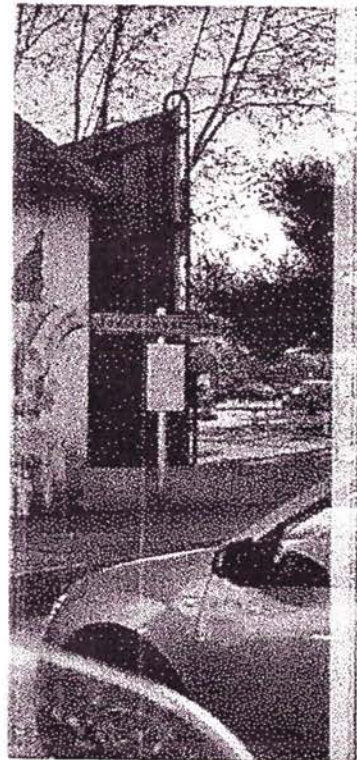
Place Massillon



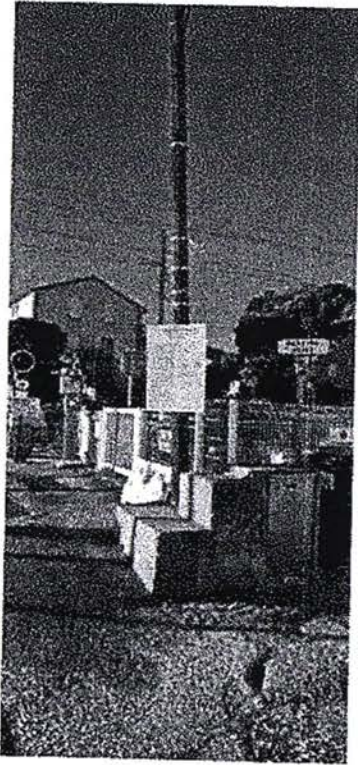
Rue du Soldat Bellon



Place de l'Europe



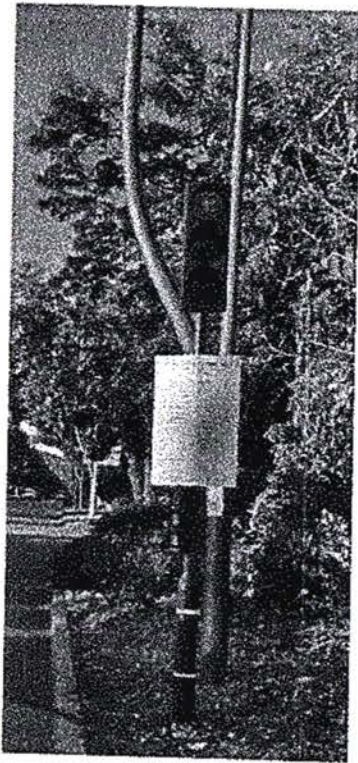
Avenue Pierre Renaude]



Passage à niveau 6



Route de l'Almanarre



Avenue l. Ritondale



OK

1 CLIC

Enquête publique

Enquête publique portant sur la modification N°4 du Plan Local d'urbanisme de la Commune de Hyères relative à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU, secteur Gare

Par arrêté N° AP 24/172 en date du 11/12/2024, M. le Président de la Métropole TPM a prescrit et organise, une enquête publique portant sur la modification n°4 du PLU relative à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU, secteur Gare

Le dossier d'enquête publique est mis en consultation

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n° AP24/172 en date du 11 décembre 2024, une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hyères-les-Palmiers. Cette procédure a pour objet de permettre d'ouvrir à l'urbanisation la zone 3AU située sur le secteur de la Gare. Cette modification implique des évolutions de règlement écrit et graphique ainsi que la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation

observations du public les jours suivants en Mairie de Hyères-les-Palmiers :

- le mardi 7 janvier 2025 de 9H à 12H
- le mercredi 13 janvier 2025 de 14H 00 à 16H00
- le jeudi 23 janvier 2025 de 9H à 12H
- le mercredi 29 janvier 2025 de 14H à 16H30
- le vendredi 7 février 2025 de 14H 00 à 16H30

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clore.

- ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT
- URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 - Construire et aménager
 - Plan Local d'Urbanisme
 - Architecture et patrimoine
 - Taxes d'Urbanisme
- LES PORTS
- SECURITE ET PREVENTION
- TRANSPORTS ET STATIONNEMENT
- ESPACES VERTS

ACTUALITÉS



Cimetière : Avis au public de reprise de concessions en état d'abandon



Objet : les conclusions de l'enquête publique ainsi que la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autonomie Environnementale PACA n° CU-2023APACA403494 du 07/09/2023.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur seront mis à disposition du public aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 7 janvier 2025 au 7 février 2025 inclus (soit 32 jours consécutifs) à l'Hôtel de Ville de Hyères-les-Palmiers, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur Monsieur Olivier LUC, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon

- par courrier, jusqu'au 7 février 2025 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, Hôtel de ville de Hyères les Palmiers, 12 avenue Joseph Clots, BP 709 – 83412 HYÈRES CEDEX ;
- par voie électronique jusqu'au 7 février 2025, 16h30 à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr en précisant en objet « Modification n°4 du PLU de Hyères-les-Palmiers ».

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la commune de Hyères-les-Palmiers (www.hyeres.fr).

Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Céline LOUIS, Service Planification Urbaine – Métropole Toulon Provence Méditerranée – tel : 0494004614.

Le Commissaire-Enquêteur recevra personnellement les

ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Construire et aménager

Urbanisme et aménagement

Architecture et patrimoine

Taxes d'Urbanisme

LES PORTS

SECURITE ET PREVENTION

TRANSPORTS ET STATIONNEMENT

ESPACES VERTS

ACTUALITÉS



Cimetière : Avis au public de reprise de concessions en état d'abandon



Vous pouvez également accéder à ce contenu ci-dessus



- VIE MUNICIPALE
- SERVICES AU PUBLIC
- HYÈRES MA VILLE
- SPORT-CULTURE
- AMÉNAGEMENTS
- DÉCOUVRIR HYÈRES

OK

1 CLIC

- 8
- 9
- 10

Dossier technique :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 Document annexe
- 6 Document annexe

ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Construire et aménager

Plans Locaux d'Urbanisme

Architecture et patrimoine

Taxes d'Urbanisme

LES PORTS

SECURITE ET PREVENTION

TRANSPORTS ET STATIONNEMENT

ESPACES VERTS

ACTUALITES



Cimetière : Avis au public de reprise de concessions en état d'abandon

MISE À JOUR DES ANNEXES DU PLU

